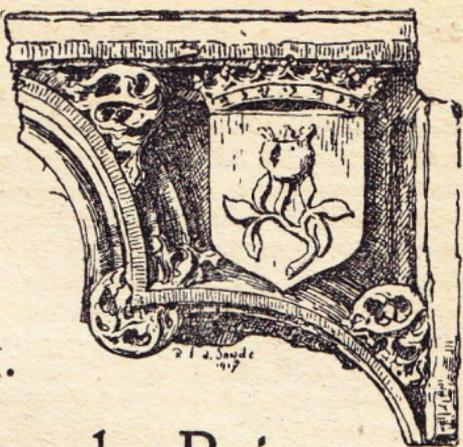


II.



La Maison du Roi

Historique

Notice sommaire

La *Maison du Roi* s'appelait primitivement *Halle au Pain*. Son origine remonte au XIII^e siècle. Elle fut successivement rebâtie en 1405 et en 1515-1531. Endommagée par le bombardement de 1695, elle fut restaurée au lendemain du désastre et une deuxième fois en 1763. Acquisée par la Ville en 1860, elle fut démolie en 1872 et complètement reconstruite (1873-1895).

Description, page 35.

Notice détaillée (1)

La *Maison du Roi* était à l'origine la *Halle au Pain*, en flamand *Broodhuys*. Dès le XV^e siècle le souverain y établit différents tribunaux, chargés de veiller à la perception des cens et rentes dus au domaine de la couronne. Elle prit alors le nom de *Maison ducale*, *'s Hertogenhuys*, mais le titre ducal ayant fini par disparaître devant le titre de roi dont était revêtu le duc de Brabant en sa qualité de roi d'Espagne, elle échangea ce nom contre celui de *Maison du Roi*, *'s Coninxhuys*. Jamais le Roi n'a habité cette maison, comme on le croit parfois, et il importe de dissiper cette erreur.

La *Halle au Pain* remonte au début du XIII^e siècle. Elle fit partie d'un groupe de constructions à destination économique dont l'apparition presque simultanée atteste toute l'importance acquise à cette époque par la ville de Bruxelles. Dans l'ancien marécage qui séparait le *Marché aux Herbes* du banc de sable sur lequel apparurent les premières maisons de la *Grand'Place* et dans la suite l'*Hôtel de Ville*, on construisit la *Halle au Pain*, la *Halle au Drap* et la *Halle à la Viande*, formant, toutes trois, un vaste quadrilatère délimité par la *Grand'Place*, la rue *Chair et Pain*, le *Marché aux Herbes* et la rue des *Harengs*. Entre la *Boucherie* et la *Halle au Drap*, attenante à la *Halle au Pain*, passait une petite ruelle dite aujourd'hui la rue au *Poivre*, de *Peperstraat* (page 44).

On ne doit pas se figurer cette halle primitive comme un édifice fermé, à caractère monumental, mais plutôt comme une construction en bois, très simple, appuyée sur des piliers, une sorte de hangar, en dessous duquel les boulangers rangeaient leurs échoppes. Les miniatures qui nous montrent les plus anciennes halles des villes de l'Europe occidentale, nous les font voir sous cet aspect, et il n'y a aucune raison de croire qu'il en fut autrement à Bruxelles.

Si nous sommes privés de tout renseignement précis sur la *Halle au Pain* telle qu'elle était au XIII^e siècle, il n'en est pas de même de la *Halle du XIV^e siècle*. La grande prospérité économique que notre ville atteignit à cette époque, permet de supposer que la halle primitive fut remplacée, au cours du XIII^e-XIV^e siècle, par une halle plus confortable et en même temps plus moderne. Nous savons, en effet, qu'au commencement du XIV^e siècle, les trois halles étaient entourées de maisonnettes louées par le domaine. Il y en avait sous la *Boucherie*, sous la *Halle au Drap* et sous la *Halle au Pain*.

(1) A lire avant la visite.

La Halle au Drap, attenant à la Halle au Pain et sise du côté de la rue au Poivre, bien qu'elle eût perdu son importance par suite de la construction, en 1353, d'une halle nouvelle, rue de l'Amigo, fut néanmoins reconstruite en 1405, ensemble avec la Halle au Pain qui était très vétuste. A partir de ce moment le caractère primitif du *Broodhuys* se modifie. Les boulangers de la ville prennent l'habitude de vendre leur pain chez eux, et la halle ne sert plus qu'à la vente du pain apporté en ville par des boulangers étrangers. En même temps, le duc établit dans le nouvel édifice les bureaux du receveur général du domaine en Brabant, la Chambre des Tonlieux et le Tribunal de la Foresterie. Une dénomination nouvelle, celle de *Maison du Duc, 's Hertogenhuys*, apparaît dès lors et se substitue à la vieille dénomination de *Broodhuys*.

La construction de 1405 ne dura pas longtemps. En 1477, lors de l'inauguration de Marie de Bourgogne, les Bruxellois firent remarquer que l'édifice était en mauvais état et en réclamèrent la cession. Contrainte et forcée de céder à toutes les exigences des démocraties urbaines qui voulaient détruire l'œuvre de centralisation des ducs de Bourgogne et revenir en arrière vers le particularisme urbain et les privilèges du moyen âge, la duchesse y consentit, mais Philippe le Beau, réagissant contre les concessions du grand privilège de Bourgogne, s'empressa de tout révoquer et annula par conséquent l'acte d'aliénation de la Halle au Pain.

En 1504, on projeta la reconstruction de l'édifice. L'architecte Antoine Keldermans, de Malines, s'occupa, en cette année même, de la confection des plans, « du patron » comme on disait alors, et fit à la Chambre des Comptes la remise de ses dessins. Quelques années cependant se passèrent avant qu'on mît la main à l'œuvre. En 1512-1513, on procéda à la démolition de l'édifice; les tribunaux qui y étaient établis s'installèrent au Cygne. On procéda en même temps à une série d'expropriations afin d'agrandir l'édifice; le domaine acquit notamment la maison dite *'t Roosken*, sise rue des Harengs. En 1515, l'archiduc Charles, depuis empereur sous le nom de Charles-Quint, fit commencer les travaux.

Trois architectes s'occupèrent successivement de la direction de l'ouvrage. Tout d'abord, le Malinois **Antoine Keldermans**, le jeune, maître ouvrier des maçonneries de Monseigneur le Roi, qui fit une maquette en bois de l'édifice. Mais à peine avait-il procédé à la démolition de l'ancienne construction et à l'établissement *sur pilotis* des fondations, qu'il mourut, laissant une veuve qui toucha ce qui restait dû pour la confection du « patron » (1).

(1) Il y a eu plusieurs Keldermans dits Van Mansdale :

a) *Antoine Keldermans*, dit *le vieux*, fils d'André, de Malines, architecte et tailleur de pierre, né vers 1450, mort, dit Van Even (*Biographie nationale*), le 15 octobre 1512 à Malines, laissant deux fils, Antoine et Rombauid.

b) *Antoine Keldermans*, *le jeune*, fils du précédent, maître des maçonneries de la ville de Malines, remplacé en cette qualité par son frère Rombauid, en 1515. L'auteur du « patron » de la Maison du Roi doit être Antoine Keldermans fils, puisqu'en 1515-1516 sa veuve touche ce qui reste dû pour ce travail.

c) *Rombauid Keldermans*, frère d'Antoine Keldermans, le jeune, et fils, comme celui-ci, d'Antoine, le vieux. Il est le plus célèbre. Il s'associa à Dominique De Wagemaker, maître des travaux de Notre-Dame à Anvers, et se fixa dans cette ville, où il mourut en 1531.

Viennent ensuite les Keldermans qui sont issus d'une branche collatérale :

a) *Mathieu Keldermans*, dit *Van Mansdale*, *le vieux*, fils d'André, par conséquent le frère d'Antoine Keldermans, le vieux. Il était architecte et tailleur de pierre, né vers 1440, mort au commencement du XVI^e siècle.

b) *Mathieu Keldermans*, *le jeune*, fils du précédent, qui devint maître des travaux de la ville de Louvain. Il mourut en 1526. C'est lui que Henri Van Pede consulta pendant la construction de la Maison du Roi.

Le successeur de Keldermans fut le célèbre **Louis Van Bodeghem**, nommé en 1516. C'est lui qui fit le plan de la disposition intérieure du monument, de commun accord avec un groupe d'architectes, Dominique De Wagemaker, Henri Van Pede et Rombauid Van Mansdale, dit Keldermans, tous respectivement maîtres des travaux des villes d'Anvers, de Bruxelles et de Malines. Nous avons conservé le procès-verbal de leurs délibérations. Il y est dit que les murs du portail devaient être établis de manière à pouvoir supporter une tour, que le portail devait avoir un palier ou bretèche auquel six marches d'escalier donneraient accès; enfin, le rez-de-chaussée comprendrait vers la Grand'Place quatre boutiques et du côté de la Boucherie, six.

Louis Van Bodeghem ne put se consacrer à son travail comme il l'aurait voulu. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, l'envoya fréquemment en Savoie pour y exécuter des travaux et elle finit par le charger de la construction de la charmante et belle église de Notre-Dame de Brou à Bourg en Bresse (France), érigée en souvenir de son mari Philibert de Savoie.

Louis Van Bodeghem fut remplacé par **Henri Van Pede**, tailleur de pierre, qui construisit l'Hôtel de Ville d'Audenarde et exécuta les superbes tabernacles de la chapelle du Saint-Sacrement à l'église de Sainte-Gudule. Ce troisième architecte, assisté pendant la construction de maître Jean Bierman, maçon, fit, le 25 mai 1517, une nouvelle ordonnance du *Broodhuys*, d'accord avec Dominique de Wagemaker, d'Anvers, Rombauid Keldermans, de Malines, et le maître ouvrier de la ville de Louvain, Mathieu Keldermans, le jeune. Cette ordonnance ne modifia pas, semble-t-il les dispositions architecturales déjà arrêtées. Après avoir considéré avec attention le niveau du Marché et des rues avoisinantes, ainsi que les conduites d'eau, ces architectes décidèrent tout simplement que le plancher des vestibules s'élèverait quelque peu au-dessus de la partie supérieure de la grande fontaine de la Place, probablement afin d'amener plus aisément dans la nouvelle construction les eaux du quartier Terarken. Pendant les travaux, Henri Van Pede, maître ouvrier des maçonneries, alla souvent à Anvers conférer avec Dominique De Wagemaker et son associé Rombauid Keldermans, et ceux-ci vinrent de temps à autre à Bruxelles pour visiter les travaux (1515-1517). Enfin, Laurent Keldermans, neveu de Rombauid, se chargea du modèle en bois des voûtes.

Il résulte de ces détails que la Maison du Roi fut en quelque sorte une œuvre exécutée en collaboration par plusieurs architectes, bien que l'ordonnance générale semble avoir été l'œuvre personnelle d'Antoine Keldermans fils. Nous savons, en effet, que celui-ci livra à la Chambre des Comptes la maquette en bois de l'édifice projeté. En outre, une commission spéciale, composée de tailleurs de pierre, de maçons, de menuisiers, parmi lesquels Louis Van Bodeghem, surveilla les travaux.

La nouvelle construction fut placée *sur pilotis*. Ceux-ci ont été retrouvés lors de la démolition de la Maison du Roi, en 1872, et quelques fragments en sont conservés au Musée Communal. Ce genre de travail s'explique par la nature du sol, un ancien marais, qui devait être encore tout imbibé d'eau au moment où Antoine Keldermans fils jeta, en 1515, les fondations du monument. Des peaux de bœuf, dont on a également retrouvé les restes, reliaient les pilotis entre eux.

L'achèvement de la Maison du Roi ne se fit que lentement. On n'en termina la maçonnerie qu'en 1525 et il semble bien que l'intérieur ne fut pas achevé avant 1531. Jacques Callot a gravé, en 1627, une belle vue de l'édifice (fig. 10). La Maison du Roi y est représentée inachevée. Les galeries du rez-de-chaussée et de l'étage n'y sont pas. Un seul pignon latéral, du côté de la rue des Harengs, est terminé. La toiture, percée de cinq grandes lucarnes, construites dans le style de la Renaissance, aura très probablement été remaniée dans la seconde moitié du XVI^e siècle ou au début du XVII^e. Enfin, la gravure de Callot montre les embellissements que l'Infante Isabelle fit apporter à l'édi-

fice, en 1625. Cette princesse fit placer sur la façade une statue de la Vierge avec une double inscription. Une première est empruntée à Notre-Dame de la Paix vénérée à l'église de Saint-Nicolas : *A peste fame bello libera nos Maria Pacis (De la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous Marie de la Paix)*. Une deuxième se rapporte à l'Infante et est en même temps un chronogramme qui donne la date de 1625 : *Hic votum pacis publicae Elyzabet consecraviv (Ici Elisabeth consacre le vœu de la paix publique)*.

Considérablement endommagée par le bombardement de 1695 (fig. 30), la Maison du Roi fut sommairement restaurée par l'architecte-sculpteur Jean Cosyn. Une deuxième restauration intervint en 1763 (fig. 11). Elle eut pour résultat de défigurer complètement l'édifice. L'entrée principale fut modifiée. On renouvela les inscriptions et dans les niches du deuxième étage on plaça, outre la statue de la Vierge, un aigle et un lion; entre ces deux emblèmes héraldiques, un groupe d'objets, composé d'une sphère et d'instruments de précision. Le joli pignon latéral disparut et sous prétexte de fortifier les parois, on les doubla d'un mur épais, percé de fenêtres carrées et murées. Enfin, la toiture changea totalement d'aspect. On la décora de trois lucarnes; sur celle du milieu on plaça un cadran exécuté par l'horloger de la Cour, Demeurs, et en dessous duquel on lisait cette inscription : *Sit patriae aurea quaevis (Que toute heure soit d'or pour la patrie)*. Au rez-de-chaussée il y avait des boutiques et différents serments avaient aux étages leur chambre de réunion.

Après la conquête de la Belgique par les Français, la Maison du Roi, devenue bien national, fut appelée *Maison du Peuple* et cédée à la Ville qui la vendit, le 13 avril 1811, à Paul Arconati Visconti, comte de Tirimont et baron de Gaesbeke. Dans une lettre du 18 janvier 1811, le maire d'Ursel insista sur la beauté architecturale de l'édifice, sur l'harmonie de la Grand'Place et demanda que l'adjudicataire fut obligé de respecter la façade. Arconati satisfit à ce désir et plaça sur le monument une inscription latine dont voici le sens : *Paul Arconati Visconti, allant au devant des vœux des Bruxellois, a acheté cet édifice, que l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie fit réparer en 1625 et plaça sous le patronage de la Vierge. Il l'a conservé et destiné à l'utilité publique, en 1811.*

Malgré ce beau zèle, le marquis d'Arconati Visconti ne tarda pas à vendre la Maison du Roi à un particulier, Simon Pick, le 4 août 1817, pour le prix de 28,200 francs. La veuve du peintre Louis Gallait, qui était la fille de Simon Pick, la vendit à son tour à la Ville, le 28 février 1860.

De temps immémorial il se trouvait devant la Halle au Pain une fontaine qui fut rebâtie en 1302. En 1565, le Magistrat obtint l'autorisation de remplacer la fontaine existante par une fontaine monumentale qui serait adossée directement contre la bretèche de l'entrée principale. Le 3 mars 1860, la Ville décida d'ériger devant la Maison du Roi les statues d'Egmont et de Hornes, décapités en cet endroit, le 5 juin 1568. Ces statues, achevées en 1864, ont été transportées au Sablon en 1879. Une inscription, placée sur le socle des colonnes de l'entrée, rappelle au passant l'exécution des deux seigneurs belges qui tombèrent victimes de l'odieuse tyrannie du gouvernement espagnol.

Quelques souvenirs historiques intéressants se rattachent à la Maison du Roi. C'est dans une de ses chambres que le comte d'Egmont passa la nuit qui précéda son exécution sur l'échafaud placé devant la bretèche même de la Maison du Roi. Celle-ci servit en quelque sorte de prison d'Etat pendant les troubles religieux et civils du XVI^e siècle.

Malgré la restauration que la Maison du Roi subit en 1841, elle était dans un état de grande vétusté au moment où la ville l'acquit. On résolut de la démolir et de la reconstruire. Cette reconstruction commença en 1873, sous la direction de l'architecte Jamaer. On releva

soigneusement la façade encore existante et on surmoula les sculptures dont une partie, tant en originaux qu'en moulages, se trouve au Musée Communal (1). La construction était sous toit en 1885. On y installa les bureaux de l'administration des finances et au deuxième étage on inaugura, le 2 juin 1887, le Musée Communal.

Description

Fig. 12.

La Maison du Roi est un beau spécimen du style gothique tertiaire (1515-1531). Il se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages. Les fenêtres sont trilobées, à arc surbaissé, comme on peut le voir fort bien au deuxième étage. Les écoinçons des fenêtres sont ornés des armoiries de la maison de Bourgogne (fig. d'entête).

Au milieu de l'édifice se détache la bretèche; elle part du rez-de-chaussée et supporte la tour; au rez-de-chaussée et à l'étage s'étendent des galeries formant avant-corps. Toute cette partie a été ajoutée par l'architecte Jamaer qui a retrouvé dans le mur de la façade des pierres d'attente qui prouvent que ces galeries avaient été projetées. Quant à la bretèche et à la tour, elles répondent à la décision prise par Louis Van Bodeghem, en 1516, d'accord avec les maîtres des travaux d'Anvers et de Malines (page 33). Ces galeries se caractérisent par l'emploi de l'arc en anse de panier, brisé à la clef, appelé communément arc Tudor. Cet arc repose sur des colonnettes à chapiteaux, décorés de feuillages. Au-dessus de l'arc se déploie une riche ornementation qui rappelle celle de l'entrée principale de l'église du Sablon. On y voit des feuilles de chou enroulées et très fouillées; le fleuron terminal se détache sur la balustrade. L'intérieur des arcs de la bretèche centrale est garni de festons.

L'édifice n'avait pas de toiture appropriée au style. Déjà la gravure de Callot de 1627 (fig. 10) nous montre des lucarnes en style de la Renaissance, et la restauration de 1763 remplaça la toiture, renouvelée après le bombardement de 1695, par une toiture à trois lucarnes qui existait encore au moment de la démolition (fig. 11). Dans l'achèvement de la Maison du Roi, l'architecte s'est inspiré de l'hôtel de ville d'Audenarde dont l'architecte fut précisément Henri Van Pede, et aussi des tourelles d'angle de l'Hôtel de Ville. Il entourra le toit d'une balustrade ajourée derrière laquelle surgissent des lucarnes élégantes, décorées de tourelles d'angle et surmontées d'une gracieuse statuette de héraut d'armes.

Les façades latérales ont été refaites d'après le modèle visible sur la gravure de Callot (fig. 10).

La Maison du Roi est couverte de sculptures fleuries, propres au style gothique, arrivé à la dernière période de son épanouissement. Outre les écoinçons que nous avons signalés déjà, on y admire une série de statues dorées qui rehaussent davantage encore l'éclat de cette belle « châsse » gothique. Elles datent de 1893.

Sur l'arcade centrale du premier étage se dressent les statues de *Charles-Quint*, portant les insignes impériaux et royaux, le globe et le sceptre, et de *Isabelle de Portugal*, sa femme. A l'étage supérieur, deux chevaliers avec épée et bouclier, toutes statues exécutées par Paul De Vigne.

Au deuxième étage, au-dessus du meneau central de la bretèche, on voit une figurine, sculptée par A. Desenfans, représentant un *Marchand*.

Aux angles de la galerie qui contourne la tour, à la hauteur de la balustrade du toit, se trouvent deux *lions héraldiques* tenant un écusson; aux angles de la seconde galerie contournant complètement la tour, quatre lions tenant une bannière, par Louis Samain.

(1) Voir tome II, *Les Musées. Le Musée Communal*, page 227 et page 249.

Entre ces deux galeries, au haut des trumeaux des fenêtres ajourées, on aperçoit de petites statuettes exécutées par Desenfants. Vers la Grand'Place, un *rôtisseur*, allusion au sobriquet de *kiekenfretters* donné aux Bruxellois; sur les façades latérales, un *arbalétrier* et un *archer*. Sur la tour, une girouette en fer forgé, dont le gonfanon est découpé à jour et montre un pain surmonté d'une couronne.

Au haut des huit lucarnes de la toiture des *hommes d'armes*, élégamment modelés, par Julien Dillens.

Au pignon latéral, vers la rue des Harengs, des *gens de cour* rappelant les tribunaux qui avaient leur siège à la Maison du Roi, la Chambre des Tonlieux, la Cour synodale ou religieuse (sous l'aspect d'un moine), le Tribunal de la Foresterie et le Consistoire de la Trompe (trompe et faucon). Ces œuvres sont de Paul Dubois.

Au pignon latéral, vers la rue Chair et Pain, quatre figures par A. de Tombay, personnifiant les serments ou gildes militaires de Bruxelles, le Serment de la Grande Arbalète, de la Petite Arbalète ou de Saint-Georges, des arquebusiers et des escrimeurs ou de Saint-Michel, qui avaient leur local de réunion à la Maison du Roi.

Enfin, dans des niches pratiquées dans le mur même du pignon et au haut du pignon, entre les tourelles, posés sur des colonnettes, des *hérauts d'armes*, par De Groot, qui proclament au loin la gloire de Bruxelles.

SOCIÉTÉ NATIONALE

DE

Banque et de Change

(SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE)

Capital social : UN MILLION de francs

ORDRES DE BOURSE

Donne les meilleurs et les plus sûrs renseignements financiers, parce qu'elle est la mieux renseignée.

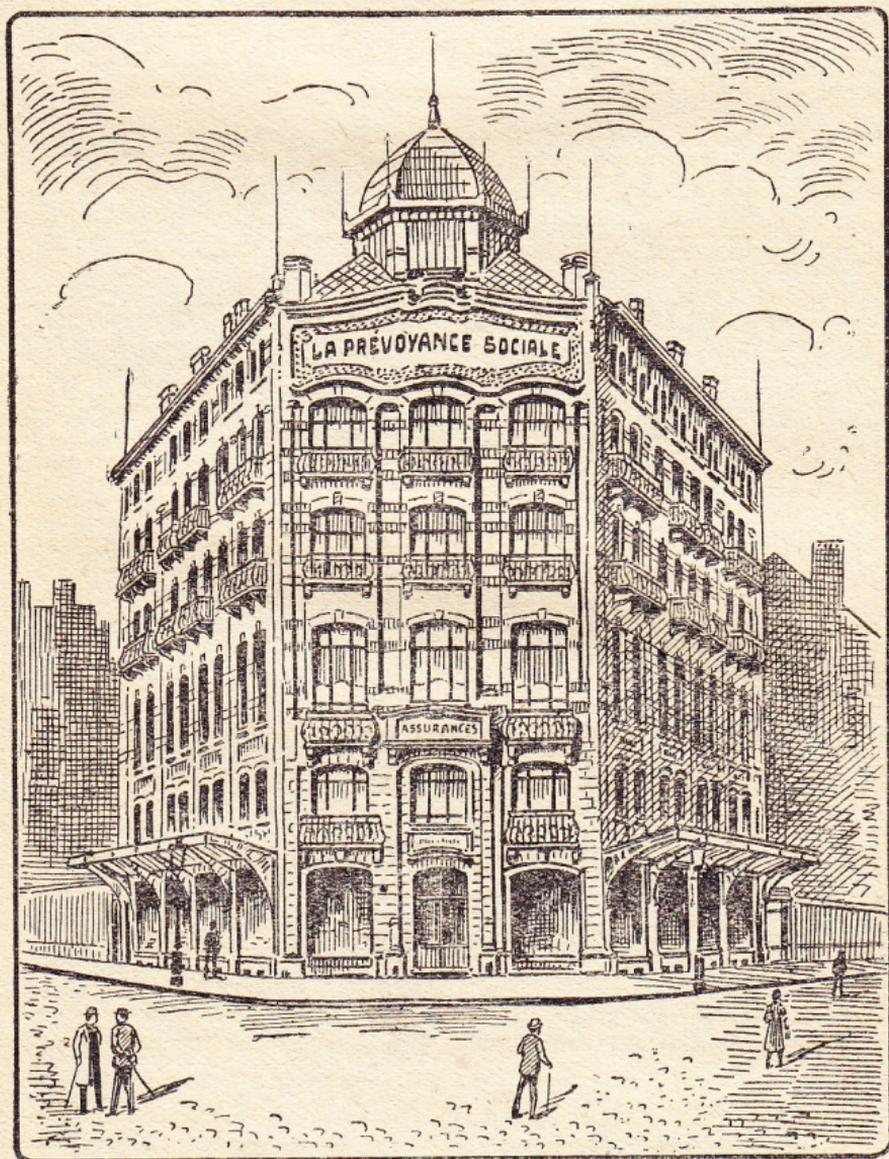
CHANGE — PRÊT SUR TITRES — ESCOMPTE

Grands capitaux disponibles
POUR CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

8, RUE DES PALAIS, BRUXELLES

Un Coin du Nouveau Bruxelles

Les Bruxellois se souviennent de l'Ecole Vétérinaire de Cureghem tombée sous la pioche du démolisseur. Là un quartier nouveau a surgi dont le Square de l'Aviation, d'allure et de nom très modernes forme le centre. Un jardinet coquettement entretenu, une petite place amplifiée par la perspective de rues et de boulevards largement tracés a ouvert en ce lieu jadis très morne une riante perspective,



A l'arrière plan, comme une toile de fond couvrant la vue à point nommé, se dresse un important immeuble de l'architecte Pringiers; sa ligne élégante et sobre repose l'œil des fantaisies parfois déconcertantes de l'époque.

Cet immeuble a été construit par la PRÉVOYANCE SOCIALE, Société coopérative d'Assurances du Parti Ouvrier. Il est sa propriété et abrite ses bureaux. La PRÉVOYANCE SOCIALE qui traite toutes les branches d'assurances tend à jouer un rôle de premier plan comme entreprise commerciale et comme œuvre sociale.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

de la Première Partie.

| | |
|---|-----|
| AVANT-PROPOS DU T. C. | 3 |
| PRÉFACES DE L'AUTEUR | 5 |
| 1. L'Hôtel de Ville | 9 |
| 2. La Maison du Roi | 31 |
| 3. La Grand'Place | 37 |
| 4. La vieille route marchande | 91 |
| 5. La « Via Populi » | 123 |
| 6. Promenade dans le quartier de Manneken Pis | 141 |
| 7. A travers le quartier des Brigittines | 151 |
| 8. Par les petits remparts et les bassins comblés | 157 |
| 9. Les abords du Sablon | 171 |
| 10. Les abords de l'église Sainte-Gudule | 185 |
| 11. Place Royale, Bibliothèque royale, Palais royal, Parc et rues avoisinentes | 189 |
| 12. Les boulevards du centre | 215 |
| 13. Les boulevards extérieurs | 233 |
| 14. Restes de l'enceinte murale du XIII ^e siècle | 245 |

Pour la *Table des artistes* cités au cours de l'ouvrage, voir à la fin de la deuxième partie du tome I^{er}.

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

PREMIÈRE PARTIE

MONUMENTS CIVILS

PAR

G. DES MAREZ

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins
par R. VAN DE SANDE



TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

Prix des deux [parties : Fr. 3.50
Fr. 2.75 pour les membres du Touring Club



TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

PREMIÈRE PARTIE

Monuments Civils

PAR

G. DES MAREZ

*Archiviste de la Ville de Bruxelles
Professeur à l'Université libre*

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins

PAR

R. VAN DE SANDE



BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUT, S. A.

NOVEMBRE 1918

Les illustrations de **René Vandesande** (1889-1946)
sont reproduites avec l'aimable autorisation
de Madame **Marcelle Vandesande**,
petite-fille de l'artiste.